

**LETTRÉ D'INFORMATION DES ACTUALITES INTERNATIONALES
DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT
ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME**

**Un sommet régional appelle à davantage de coopération
pour lutter contre le terrorisme**

Pakistan. Un sommet régional s'est tenu jeudi 4 août dans la capitale du Pakistan, et a souligné la nécessité d'une coopération accrue pour lutter contre le terrorisme, la cybercriminalité et le trafic de drogue dans la région.

Des ministres et des diplomates de haut niveau se sont rendus à la conférence des ministres de l'Intérieur de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (ASACR). Cette conférence, qui a duré une journée, "s'est concentrée sur un certain nombre de domaines liés au terrorisme, au trafic de drogue, à la piraterie maritime et à d'autres sujets", selon un communiqué émis à la fin de la réunion.

L'ASACR rassemble l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, le Népal, les Maldives, le Pakistan et le Sri Lanka.

Les participants ont appelé à davantage de coopération entre les pays membres pour lutter contre le terrorisme, qui a été décrit comme une menace majeure pour la sécurité de toute la région.

Étaient présents à la réunion les ministres de l'Intérieur du Bhoutan, de l'Inde et du Sri Lanka, les vice-ministres de l'Intérieur d'Afghanistan et des Maldives, et le secrétaire de l'Intérieur du Népal. Le Bangladesh était quant à lui représenté par son Haut Commissaire basé à Islamabad.

Le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif a déclaré pendant l'ouverture de la conférence que le Pakistan était déterminé à travailler de concert avec les pays membres de l'ASACR pour lutter contre le terrorisme, la corruption et le crime organisé. Il a d'ailleurs précisé que le Pakistan avait accompli des "progrès remarquables" en matière de lutte contre le terrorisme, notamment par le biais de plusieurs opérations militaires majeures, et grâce à l'application efficace du Plan d'action national contre le terrorisme.

Le ministre pakistanais de l'Intérieur, Chaudhry Nisa Ali Khan, a indiqué au cours de la conférence que les activités terroristes n'étaient pas limitées à l'Inde, à l'Afghanistan et au Bangladesh, et que de nombreuses attaques terroristes avaient également eu lieu au Pakistan. 05/08/2016

Lien : <http://lecourrier.vn/un-sommet-regional-appelle-a-davantage-de-cooperation-pour-lutter-contre-le-terrorisme/311237.html>

Le délai des virements bancaires prolongé par le renforcement des contrôles

Depuis plusieurs mois, le temps de traitement des virements internationaux, notamment vers le Liban, a augmenté significativement. Un phénomène lié aux mesures de lutte contre les fonds illicites.

De nombreux entrepreneurs libanais doivent faire face depuis quelques mois à des délais bancaires de plus en plus longs, notamment quand ils effectuent ou reçoivent des virements internationaux.

Un phénomène que la Banque du Liban (BDL) a fini par reconnaître pour la première fois le 9 août par l'intermédiaire de l'un de ses vice-gouverneurs, Saad Andary, qui a admis, à l'occasion d'une conférence organisée à Beyrouth, que certains expatriés s'étaient plaints du prolongement des délais pour virer de l'argent au Liban. « Le renforcement des règles nationales et internationales oblige les banques à multiplier les contrôles sur les transactions depuis plusieurs mois, ce qui prolonge les délais de certaines opérations », a-t-il confirmé à L'Orient-Le Jour.

Doublement des délais

Selon les sources interrogées, le délai de ces transferts aurait parfois plus que doublé. « Une opération qui prenait deux à trois jours il y a moins d'un an dure désormais une semaine en moyenne, qu'elle passe ou non par une banque établie au Liban », constate Antoine Sacy, PDG d'Orkila, un distributeur de produits chimiques qui représente 100 fabricants environ dans le monde et qui dessert plusieurs pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Même constat du côté de Fouad Tabet, qui possède une société qui importe des matériaux de construction et qui représente une trentaine de partenaires en Europe ou encore aux États-Unis. « C'est plus un pli à prendre qu'un handicap », résume ce dernier, avant de préciser que « le virement est effectué tant que nous fournissons tous les documents réclamés par la banque » pour justifier chaque opération. « La transition est presque indolore pour les sociétés qui ont l'habitude de traiter avec les entreprises américaines, dans la mesure où leurs partenariats leur imposent de respecter des procédures beaucoup plus pointilleuses que la normale », signale encore un autre entrepreneur, sous couvert d'anonymat.

Le président du Rassemblement des chefs d'entreprise libanais, Fouad Zmokhol, estime enfin que « s'il est normal que les banques ne veuillent pas prendre le risque d'être sanctionnées par les autorités de régulation en négligeant les contrôles, ces derniers devraient devenir plus fluides avec le temps ». En attendant, les banques, libanaises et étrangères, n'imposent généralement pas de frais bancaires à leurs clients pénalisés par le prolongement de ces délais, ce qui permet aux entrepreneurs de s'adapter plus facilement, comme le note M. Sacy. Ni M. Andary ni aucune des sources bancaires interrogées n'ont communiqué d'informations sur le montant mensuel moyen des virements traités par les banques.

« Bon élève »

Ce prolongement généralisé des délais de traitement des virements bancaires n'alarme toutefois pas le vice-gouverneur de la BDL qui confirme que ce phénomène « s'étend aux rapports de tous les établissements bancaires dans le monde ». Une tendance liée, comme l'indique une source bancaire anonyme à L'Orient-Le Jour, au fait que de nombreux pays du monde sont de plus en plus impliqués dans l'application des normes mondiales en matière de lutte contre les fonds illicites. « Le Liban fait partie des bons élèves dans ce domaine, contrairement à certains pays d'Afrique, par exemple », note M. Andary.

Depuis près d'un an, le pays du Cèdre multiplie en effet les efforts pour mettre sa réglementation à jour. En novembre 2015, le Parlement libanais a d'abord adopté trois lois lui permettant de conformer sa législation aux exigences du Groupe d'action financière (Gafi) – qui en a pris acte en février en décidant de ne pas réinscrire le Liban dans la liste des pays sous surveillance après l'en avoir exclu en 2002. Le Liban a également annoncé en avril son adhésion au Forum mondial sur la transparence fiscale et l'échange de renseignements, avant de s'engager à adopter la norme internationale d'échange automatique d'informations fiscales (CRS en anglais) d'ici à septembre 2018.

L'adoption de ces dispositifs a eu un impact direct sur les procédures des banques qui doivent « multiplier les contrôles avant d'effectuer les transactions de leurs clients », explique la source bancaire précitée. « Les établissements libanais doivent appliquer ces règles pour maintenir l'intégration du Liban dans le système financier international (sous la supervision de la Commission de contrôle des banques, un organisme indépendant chargé de cette mission) », rebondit M. Andary.

Le directeur du département international de Fransabank, Georges Andraos, rappelle de son côté que les banques doivent appliquer un ensemble de procédures dites KYC (« Know Your Customer ») qui leur impose de « contrôler l'identité de leurs clients » et de leurs correspondants. Ces contrôles peuvent même s'étendre « aux actionnaires d'une société » partie à une transaction, et sont compilés dans des bases de données qui doivent être régulièrement mises à jour.

« Un casse-tête », selon M. Andraos, mais qui permet cependant à la banque de répondre plus rapidement aux demandes d'informations de ses correspondantes à l'étranger, « de plus en plus fréquentes » et « exigeantes ».

Ces procédures exhaustives s'appliquent systématiquement, peu importe les montants concernés ou la fréquence des transactions entre des clients donnés d'un pays à l'autre, s'accordent les banquiers.

Les banques correspondantes réclament également « des analyses régulières sur les mouvements des comptes et sur la nature des opérations de certains clients », conclut M. Andraos.

Et dans certains cas, les choses peuvent être encore plus compliquées. « Certaines banques, qui ont déjà été sanctionnées par les États-Unis par le passé, refusent de virer de l'argent au Liban par excès de prudence », expose encore M. Sacy. « D'autres peuvent refuser les virements en provenance du pays du Cèdre, ce qui peut obliger un entrepreneur à passer par une banque située dans un pays tiers pour contourner l'obstacle », ajoute-t-il.

Enfin, « les contrôles sont plus stricts qu'avant pour les virements en dollars du fait que le Liban est très surveillé par l'administration américaine », relève la source bancaire précitée

Lien : <http://www.lorientlejour.com/article/1002459/le-delai-des-virements-bancaires-prolonge-par-le-renforcement-des-contrôles.html>

Singapour: Un service contre le blanchiment

La banque centrale de Singapour a lancé aujourd'hui un service dédié à la lutte contre le blanchiment d'argent, afin de renforcer la protection contre les flux d'argent illicites dans cette importante place financière d'Asie du Sud-Est.

Des responsables de l'Autorité monétaire de Singapour (MAS) avaient indiqué en juin que le projet de création de ce département était né avant l'énorme scandale financier visant le fonds souverain malaisien 1MDB, qui fait l'objet d'enquêtes à Singapour et dans d'autres pays. "Mais les récents développements ont en effet souligné la nécessité d'associer les instances de surveillance à la MAS, afin d'accentuer la lutte contre le blanchiment d'argent", avait alors déclaré un porte-parole de MAS en annonçant la création de ce nouveau département.

Les autorités de Singapour avaient révélé fin juillet la saisie de près de 180 millions de dollars (163 millions d'euros) d'actifs liés au fonds souverain malaisien 1MDB au centre d'un vaste scandale de détournements de fonds. Peu de temps auparavant, les autorités américaines avaient annoncé leur intention de saisir un milliard de dollars d'actifs liés à cette affaire. La MAS a par ailleurs confirmé lundi qu'elle examinait l'étendue de l'implication à Singapour de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs dans ce scandale. Les autorités américaines avaient indiqué la semaine dernière avoir adressé des demandes d'informations à Goldman Sachs pour déterminer son rôle dans l'affaire 1MDB.

Lien : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/08/01/97001-20160801FILWWW00045-singapour-lutte-contre-le-blanchiment-d-argent.php>

UBS aspirée par l'affaire de blanchiment en Malaisie

Argent sale Sarawak Report dévoile le rôle de la plus importante banque suisse dans le scandale 1MDB

Le scandale du détournement de plusieurs milliards de dollars normalement dévolus au fonds de l'Etat malaisien 1MDB pour le développement économique et social de ce pays du Sud-Est asiatique prend une nouvelle dimension pour la Suisse. Après les banques BSI, Coutts (rachetée par Union Bancaire Privée), Falcon et Edmond de Rothschild, cette énorme affaire de blanchiment touche maintenant UBS, le plus important établissement du pays.

2 milliards passent par UBS

L'implication d'UBS a été dévoilée lundi par *Sarawak Report*, un site d'information sur Internet luttant contre la corruption et portant le nom de cet Etat de la Malaisie orientale, situé sur l'île de Bornéo. *Sarawak Report* a mis la main sur des extraits de compte montrant «qu'un peu moins de 2 milliards de dollars sont passés sur un compte d'UBS Singapour appartenant à Aabar Investments PJS Limited en 2014», peut-on lire dans l'article en question, dont la *Neue Zürcher Zeitung* s'est fait la première l'écho hier.

Toujours selon le site d'information, ce compte au nom d'Aabar Limited aurait été spécialement créé pour détourner l'argent du fonds souverain 1MDB. Pour Sarawak Report, «ces transferts démontrent que la plus grande partie d'un emprunt de 3 milliards de dollars – levé à l'origine par (la banque) Goldman Sachs en 2013 pour créer le Tun Razak Exchange, le plus important quartier d'affaires de Kuala Lumpur – a en réalité été canalisée vers Aabar Limited par l'intermédiaire de la banque BSI à Lugano et après avoir utilisé le compte UBS».

Quatre banques visées

Jointe hier, UBS «ne peut faire aucun commentaire du fait des dispositions légales suisses et singapouriennes», selon son service de presse.

Pour rappel, «le montant des détournements sous enquête» – dont les bénéficiaires seraient apparemment le premier ministre malaisien, Najib Razak, et son entourage –

«se monte à environ 4 milliards de dollars», avait indiqué au début de janvier le Ministère public de la Confédération.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, la FINMA, a en outre précisé mardi avoir «ouvert en tout cinq procédures d'enquête approfondie («enforcement») dans le cadre du dossier 1MDB». En retirant celle qui touchait la BSI, le gendarme financier suisse a expliqué qu'il «informera d'une manière appropriée sur ces quatre procédures (encore en cours) lorsqu'elles seront terminées». Elles se justifient aux yeux de la FINMA car «il y a des indices que les mesures prises pour lutter contre le blanchiment ont été insuffisantes».

En mai dernier, la FINMA a fait part de sa décision de dissoudre la BSI à cause de son implication dans l'affaire 1MDB, dès qu'elle sera rachetée par EFG. La banque tessinoise a fait recours à la fin de juin contre cette décision

Lien : <http://www.tdg.ch/economie/UBS-aspiree-par-l-affaire-de-blanchiment-en-Malaisie/story/11655915>

Haïti : Menace américaine sur les transferts d'argent vers Haïti...

Vendredi, suite à la décision des autorités américaines de freiner tout transfert d'argent vers Haïti à partir de novembre 2016 si des mesures correctives ne sont pas prises concernant le blanchiment d'argent, le Ministère de la Justice a organisé, de concert avec la Banque de la République d'Haïti une rencontre-débat sur les « enjeux économiques et financiers contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme » afin d'évaluer les risques qu'encourent Haïti.

Camille Junior Edouard, le Ministre de la Justice a tenté de rassurer la population et appelé les acteurs à l'action en affirmant « Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que la Nation n'ait pas à payer ce lourd fardeau et nous en appelons à la responsabilité de tous les acteurs du système économique et judiciaire dans cette bataille contre le fléau du blanchiment des avoirs ».

Pour apporter une réponse concrète aux menaces qui planent sur l'avenir du secteur bancaire haïtien, le Ministre Edouard met les bouchées doubles pour empêcher l'exécution d'une telle décision où les banques haïtiennes ne pourront plus également faire des transferts d'argent avec leurs banques correspondantes américaines. En plus, des correspondances adressées au Groupe d'Action Financière des Caraïbes, il a annoncé la publication de l'arrêté de la loi de 2013 sur le blanchiment des avoirs dans le plus bref délai et la mise en place d'une unité de Statistique au Ministère de la Justice et de Sécurité Publique à Port-au-Prince devant plancher sur ce dossier.

Une démarche qui vise à éviter un vent de panique chez les banquiers et rassurer le forum économique du secteur privé. Le Ministre de la Justice est confiant que la publication de la loi sur le blanchiment traduira la volonté du gouvernement haïtien de lutter contre l'évasion fiscale, les contrôles anti-blanchiments des capitaux.

27/08/2016
Lien : <http://www.haitilibre.com/article-18441-haiti-flash-menace-americaine-sur-les-transferts-d-argent-vers-haiti.html>

Banksters : Tout sur le côté obscur du système bancaire international par l'homme qui avait infiltré les réseaux de Pablo Escobar

Robert Mazur, un agent spécial des douanes américaines, a infiltré les cartels de la drogue et les systèmes de blanchiment d'argent de Pablo Escobar. Il a tiré de cette expérience une comparaison alarmante avec le système bancaire actuel, dont l'opacité permet de dissimuler d'énormes mouvements de capitaux.

Sous le pseudonyme de Bob L. Musella, il a blanchi des quantités astronomiques d'argent sale. Au total, plus de 26 millions d'euros (34 millions de dollars) de cash issu du trafic de cocaïne sont passés entre ses mains dans les années 1980, pour être transformés comme par magie en transaction bancaires traçables, référencées et au-delà de tout soupçon.

Mais Robert Mazur n'était pas un trafiquant comme les autres.

Infiltré au milieu des cartels de la drogue colombiens pendant 5 ans, cet agent spécial des douanes est rentré aux Etats-Unis avec une mine d'or d'informations exclusives sur les coulisses du blanchiment d'argent international. Son opération d'infiltration sous couverture s'est avéré être un des plus grand succès du renseignement américain, révélant que la corruption gangrenait les plus hautes sphères. Injectant des millions de "narcodollars" dans les circuits internationaux avec la bénédiction des responsables de la banque, il a pu étudier le mécanisme du blanchiment.

L'opération C-Chase a conduit à l'inculpation du général Noriega, Président du Panama, et de 85 personnes, dont plusieurs officiers de la célèbre *Banque de crédit et commerce internationale* (BCCI), banque pakistanaise, à l'époque septième plus grande banque privée du monde. Des déboires qui vaudront à la banque d'être qualifiée par le *Time* de « *plus sale banque de toutes* ». De fait, le démantèlement de cet empire de la fraude d'une valeur de 20 milliards a nécessité la collaboration de 62 pays. Il y avait bien de quoi en faire un livre : *L'infiltré : Ma vie secrète dans les banques sales derrière le cartel de Pablo Escobar* (The Infiltrator: My Secret Life Inside the Dirty Banks Behind Pablo Escobar's Medellín Cartel) raconte son immersion au grand public. Mais surtout, il tient à mettre en garde : le problème est encore bien plus vaste qu'il n'y parait, et va bien au delà des quelques milliards déjà découverts.

Contre l'opacité du système bancaire international : *"la communauté internationale est en train de reproduire aujourd'hui ce que la BCCI et ses officiers faisaient il y a 20 ans"*

Selon lui, la corruption n'a fait que s'étendre : *"la communauté internationale est en train de reproduire aujourd'hui ce que la BCCI et ses officiers faisaient il y a 20 ans"*. Il en veut pour preuves le scandale de blanchiment d'argent de la HSBC, mais aussi les paradis fiscaux dédiés aux super-riches, qui prospèrent avec la complicité générale. Comme à l'époque d'Escobar, la technique est la même : cacher aux gouvernements les manipulations d'argent.

Officiellement, le crime générerait 1,6 milliards d'euros d'argent sale chaque année (2,1 milliards de dollars). Ce chiffre n'inclue pas les cas dans lesquels de l'argent "propre" est utilisé à des fins "sales" : une pratique qui mobilise autant, voire plus d'argent que les sommes d'argent sales comptabilisées. Il va plus loin : selon lui, le blanchiment est "une des sources de revenus les plus importantes pour le système bancaire mondial".

Lien : <http://www.atlantico.fr/decryptage/banksters-tout-cote-obscur-systeme-bancaire-international-homme-qui-avait-infiltrer-reseaux-pablo-escobar-480078.html>

HSBC arrête les prêts pour certains ressortissants chinois

HSBC, le plus grand établissement prêteur d'Europe, a cessé d'accorder des prêts à des ressortissants chinois qui cherchent à acheter des biens immobiliers aux États-Unis, une décision qui intervient alors que la Chine cherche à réprimer le blanchiment d'argent et à limiter les sorties de capitaux.

Selon un porte-parole d'HSBC à New York qui s'est exprimé auprès de Reuters le 27 janvier, cette mesure est entrée en vigueur la semaine précédente, à peu près un mois après que la Chine ait suspendu Standard Chartered et DBS Group Holdings Ltd de la conduite de certaines opérations de change, et alors que les autorités tentent de freiner l'exode des capitaux.

HSBC a refusé de préciser quels clients seront touchés par ce changement, mais selon Mansion Global, un site d'informations sur les logements de luxe, qui a été le premier à rapporter le changement de politique d'HSBC mardi, il devrait avoir une incidence sur les ressortissants chinois détenteurs de visas de visiteur temporaire « B » si la majorité de leurs revenus et actifs sont maintenus en Chine.

Global Mansion, un site autonome faisant partie du Dow Jones, mais qui est indépendant de la rédaction du Wall Street Journal, a ainsi cité les propos de Zheng Yingying, gestionnaire de crédit chez HSBC à New York, qui estime que ce changement de politique est en grande partie attribuable à la coopération en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent entre les États-Unis et la Chine. « Si vous faites une demande en vertu de l'EB-5 (Programme des immigrants investisseurs) ou si vous possédez un statut de résident permanent d'un pays tiers, vous ne serez pas affecté », a-t-elle dit au site.

Un autre gestionnaire de crédit d'une succursale d'HSBC aux États-Unis, parlant sous condition de l'anonymat, a déclaré à Global Mansion avoir été informé de l'initiative prise par son superviseur le 22 janvier. Selon ses propos, « Aucune nouvelle demande de prêts hypothécaires ne sera plus recevable, mais celles qui ont été déposées et acceptées ne seront pas affectées ».

Selon l'Association Nationale des Agents immobiliers (National Association of Realtors, NAR), basée à Washington, les acheteurs chinois représentent le plus grand groupe d'acquéreurs étrangers de biens immobiliers américains, et achètent 1 bien immobilier sur 14 dépassant 1 million de Dollars US. D'après l'association, dans l'exercice se terminant en mars 2015, les acheteurs chinois ont dépensé 28,6 milliards dans des logements aux États-Unis. Au total, les Chinois ont dépensé environ 6 milliards de Dollars US dans l'immobilier aux États-Unis l'année dernière, dont 4,5 milliards de Dollars US à New York.

Le 28 janvier, la NAR a annoncé qu'elle ne ferait aucun commentaire sur le changement de politique de prêts hypothécaires opéré par HSBC. Mais elle a néanmoins fait un commentaire sur la récente annonce faite par le réseau de lutte contre les crimes financiers (Financial Crimes Enforcement Network, FinCen) du Département du Trésor des États-Unis qu'il rechercherait et suivrait les acheteurs qui paient entièrement en liquide des biens immobiliers de prix élevé à Manhattan (à New York) et dans le Comté de Dade (à Miami), se fondant sur des craintes liées au blanchiment d'argent.

« La NAR soutient les efforts continus de FinCen pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme », a dit au China Daily Adam DeSanctis, responsable de la communication avec les médias de la NAR.

Sally Mak, PDG du New York Wealth Planning Group et planificatrice financière agréée, a de son côté précisé à Mansion Global que le changement d'HSBC en matière de prêts n'aura pas d'impact majeur sur l'activité de l'immobilier de luxe : « La plupart des acheteurs de biens de luxe en provenance de Chine préfèrent les transactions entièrement en liquide, ainsi, ils ne sont pas soumis à la réglementation américaine sur les hypothèques ». Mais si d'autres banques chinoises lui emboîtent le pas, « cela aura un impact à long terme sur le secteur de l'immobilier », a-t-elle ajouté.

De son côté, Juan Chen, de Kian Realty NYC, déclaré à Mansion Global qu'elle a un client qui souhaitait demander un prêt hypothécaire à HSBC et qui va maintenant « passer entièrement au liquide ».

« Le changement de politique d'HSBC va sans nul doute affecter le marché, mais pas sur une grande échelle. Une des raisons en est que la plupart de mes clients sont des acheteurs au comptant », a déclaré au site cet agent basé à Manhattan. « Une autre raison est que le nombre d'acheteurs chinois cherchant à obtenir des prêts hypothécaires est encore très limité ».

Lien : <http://french.peopledaily.com.cn/Economie/n3/2016/0202/c31355-9012812.html>

Contrefaçon : la Chine toujours ciblée

A en juger par des myriades d'articles, la contrefaçon ayant fait la « Une » des tabloïds cette année, il semblerait que tout le monde soit tombé d'accord sur la position de la Chine en tant que principale source du problème qui touche aujourd'hui la majorité des industries. Certains même de peindre ce pays comme un vaste syndicat du crime de contrefaçons organisées, échappant au contrôle des autorités internationales...

Selon un article de La Tribune, du mercredi 3 août 2011 (« Contrefaçon : la Chine ose tout »), on trouverait dans la région de Kunming des vrais-faux magasins Ikea et des faux Apple store ! Quelle surprise, après avoir été fortement interpellés par les gros titres, de découvrir à la fin de ces longues colonnes faisant état du danger que représentent « les Chinois » pour la grande industrie internationale, que les faux magasins Ikea sont en fait « un magasin implanté à Kunming : « 11 Furniture », et qui ressemblerait fort à l'enseigne d'Ikea ». Pour ce qui est des vrais-faux Apple Store nouvellement implantés en Chine, « deux vendeurs Apple non autorisés ont déjà fermé leurs portes » et « ...la municipalité de Chongqing (centre [de la Chine]) enquête sur un faux Apple Store sur son territoire. ». Bref, ce ne sera pas à Chongqing que nous découvrirons la date de sortie du prochain iPhone 5, mais bien lors du prochain pitch de Tim Cook.

Cette anecdote montre que la Chine est capable de nous étonner sur son propre territoire. Mais la contrefaçon reste un problème international, car si la distribution était difficile il y a vingt ans, il en est tout autrement aujourd'hui. Internet a permis de décupler les profits en moins de 15 ans. Dans son rapport de 2009 intitulé « Piratage cinématographique, crime organisé et terrorisme » (Film Piracy, Organized Crime and Terrorism) Rand Corporation fait état de l'implication de pas moins de 24 organisations criminelles dans la distribution de produits contrefaits. Ces mêmes organisations internationales sont responsables du trafic de la drogue, des plus gros

réseaux de prostitution internationaux, du blanchiment d'argent, du trafic d'armes, du financement d'actions terroristes et autres crimes en tous genres. Nous sortons ici de l'idée d'une distribution internationale orchestrée par des entreprises chinoises ayant « pignon sur web », voire sur rue.

Une loi concrète pour faire face au fléau

Face à des cas de plus en plus complexes, des moyens plus importants ont été mis en place. Ainsi avons-nous pu noter que non seulement, la loi n°2007-1544 de lutte contre la contrefaçon, modifiée le 16 mai 2009, a permis d'élargir le champ d'application de la lutte anti-contrefaçon à tous les droits de propriété intellectuelle, mais a également facilité les poursuites en cas de contrefaçon.

En outre, cette même loi vise à améliorer la réparation des préjudices causés par les contrefacteurs en permettant de solliciter une indemnisation forfaitaire au moins égale au montant des redevances qui auraient dû être acquittées, prenant donc ainsi en compte les bénéfices injustement réalisés. Cela s'applique dans le cas d'une « entreprise solvable » (voir décision de la Cour d'appel de Paris du 3 septembre 2010 – Affaire LVMH vs eBay). Si eBay, tout comme Google, ont une part de responsabilité conséquente dans le problème de la distribution de produits contrefaits, les attaques sont dirigées vers des entreprises « bankable ». Qu'en est-il des distributeurs organisés et des consommateurs de faux ?

Les points positifs de la loi de lutte contre la contrefaçon concernent le durcissement des sanctions. Comme rappelé dans un précédent article de La Revue, le concept de contrefaçon « à échelle commerciale » prévu par la directive, a été abandonné par la loi. Cela permet dorénavant, et déjà plusieurs cas ont abouti avec succès ces dernières années, d'incriminer les « téléchargeurs » individuels qui pouvait jusqu'à lors se prévaloir de l'absence de « recherche d'un avantage économique et commercial direct ». Cette loi vise donc intelligemment et légitimement une réelle intention de nuire de la part de certains citoyens.

Reste à adopter une loi similaire destinée au consommateur de contrefaçon, sur Internet. Acheter du faux sur la toile est devenu plus facile que jamais.

Le problème n'est pas simple. Certes l'aspect propriété intellectuelle reste le point le plus facile à régler en termes juridiques pour les entreprises, mais le fléau de la distribution internationale de produits contrefaits reste, quant à lui, le point le plus difficile à aborder. Même si les moyens mis en œuvre par les services douaniers ces deux dernières années dépassent tout ce qui a été fait jusqu'ici, le revenu brut annuel généré par cette activité illicite approche les 200 milliards de dollars (dernière estimation de l'Organisation de coopération et de développement économiques - OCDE) avec des conséquences assez désastreuses dans une période de crise économique internationale durable.

Lien : http://www.truetime.fr/Contrefacon-la-Chine-toujours-ciblee_a60.html

Des malwares bancaires basés sur Zeus propagés au Brésil

Basés sur le code de Zeus vendu sur le dark web, les malwares Panda et Sphinx semblent avoir trouvé des relais locaux pour attaquer les banques brésiliennes. (Pixabay/sipa/lyad/geralt)

Le dernier rapport d'X-Force, publié par l'équipe de sécurité d'IBM, montre que les malwares bancaires gagnent en sophistication. Des cyber-criminels ont profité de l'augmentation de l'activité Internet entraînée par les Jeux Olympiques de Rio pour

mettre en action les malwares Zeus Sphinx et Zeus Panda au Brésil, avec l'appui probable de complices locaux. Zeus Sphinx était apparu il y a un an au Royaume-Uni. Les cybercriminels redoublent souvent de virulence pendant les événements sportifs, cherchant à profiter de l'augmentation de l'activité en ligne et de l'intérêt suscité par la compétition pour attirer les utilisateurs vers des pages de phishing et des spams malveillants. Les Jeux Olympiques de Rio n'ont pas fait exception à la règle, selon un rapport publié la semaine dernière par X-Force, l'équipe de sécurité d'IBM, qui signale deux chevaux de Troie bancaires dénommés Zeus Sphinx et Zeus Panda. Il s'agit de malwares jugés sophistiqués qui se situent « un cran au-dessus de ce que nous voyons habituellement au Brésil », note Limor Kessem, l'une des responsables de ces sujets au sein d'IBM Security. Ordinairement, les malwares circulent au Brésil sous la forme de scripts ou d'extensions de navigateur, alors que Zeus, connu depuis plusieurs années, est un logiciel modulaire plus complexe, pointe-t-elle. Les deux souches de malwares ciblent les utilisateurs brésiliens, attendent qu'ils accèdent à leurs comptes en ligne, puis interceptent les communications, modifient les sites web, volent les identifiants et redirigent les paiements. « Il est probable que les attaquants soient basés au Brésil ou qu'ils aient recours à des partenaires locaux », estime Limor Kessem.

Le malware communique avec les serveurs de contrôle centralisés pour télécharger des fichiers de configuration personnalisés, explique-t-elle. Dans les deux cas, les fichiers ont été adaptés pour attaquer un système de paiement et trois des plus gros établissements bancaires brésiliens, ainsi qu'une banque en Colombie. Pour définir une nouvelle cible bancaire, les attaquants recourent à des méthodes d'ingénierie sociale (social engineering) qui imitent l'apparence d'un site bancaire et nécessitent de comprendre les méthodes d'authentification des banques. Ces attaques « sont capables d'intervenir sur ce que voient les internautes lorsqu'ils visitent la page », indique Limor Kessem en expliquant qu'elles peuvent par exemple, en plus de l'identifiant et du mot de passe, demander à l'utilisateur un numéro de sécurité sociale ou le nom de jeune fille de leur mère. Et c'est là qu'il est utile pour les attaquants d'avoir des relais locaux.

Pas de fautes d'orthographe, un fonctionnement bancaire mieux connu

Auparavant, on repérait facilement les grossières fautes d'orthographe dans les manifestations de cyber-criminels cherchant à s'introduire dans des pays dont ils ne parlaient pas la langue. Maintenant qu'ils collaborent avec des personnes sur place, il leur est plus facile de s'exprimer de façon appropriée. Et ils ont une meilleure connaissance du fonctionnement des banques et augmentent leurs chances de frauder les comptes. Il devient donc facile d'ajouter une nouvelle cible, souligne le rapport d'X-Force, il suffit de modifier le fichier de configuration. « C'est assez facile à faire et les criminels peuvent le faire à tout moment ».

Le code source est le même pour Panda et Sphinx. Tous deux sont basés sur le code source de Zeus qui a filtré en 2011 et qui est devenu une base très utilisée pour les malwares commerciaux vendus sur les marchés souterrains, rappelle Limor Kessem en précisant que Zeus Panda est très localisé. En dehors des banques locales, Panda cible un supermarché alimentaire, une administration de police et un bureau d'échange de bitcoins, ce dernier étant probablement utilisés par les criminels pour blanchir leurs gains frauduleux.

Zeus Sphinx cible aussi les banques brésiliennes, mais il s'en prend par ailleurs à la plateforme de paiement Boleto Bancário, très utilisée pour envoyer de l'argent. Il est apparu il y a un an, en attaquant en premier lieu des banques au Royaume-Uni et en

Australie. Un autre rapport publié par RSA estime que le malware qui a ciblé Boletto a compromis près de 4 milliards de transactions au cours des deux années précédentes.

Lien : <http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-des-malwares-bancaires-bases-sur-zeus-propages-au-bresil-65685.html>

Enlèvements, fosses clandestines et charniers... Pourquoi les narcos mexicains survivront au terrorisme islamiste

Alors qu'une douzaine d'individus ont été pris en otage au Mexique en début de semaine, les activités criminelles des cartels mexicains sont loin d'avoir disparu, même si l'attention internationale est aujourd'hui davantage portée sur le terrorisme islamiste.

Atlantico : Ce lundi 15 août au soir, 10 à 12 personnes ont été enlevées au Mexique. Un peu plus tôt dans le mois, près de 30 fosses clandestines étaient découvertes. Or, le gouvernement mexicain a déclaré la guerre aux cartels et aux narcotrafics il y a maintenant dix ans. Où en est-on ? Quel bilan peut-on dresser du crime organisé au Mexique ?

Alain Rodier : Les enlèvements sont une chose courante au Mexique. Soit il s'agit d'enlèvements contre rançons - mais cela reste globalement "local" -, soit il s'agit de la "guerre des gangs", qui est une chose habituelle dans ce pays.

Il est parfaitement exact qu'une guerre au crime organisé a été déclenchée il y a dix ans maintenant.

Les partis politiques se sont succédés au pouvoir sans remporter de succès significatifs, excepté l'arrestation de chefs de cartels aussitôt remplacés. Brosse une carte des cartels actifs est toujours une chose difficile car ils se font la guerre régulièrement et leur influence varie avec le temps. A l'heure actuelle, le cartel de Sinaloa dirigé par Ismael "El Mayo" Zambada Garcia est toujours très présent du côté de la côte Pacifique mexicaine et le long de la frontière américaine. Il y est concurrencé par le cartel Arellano Felix qui présente la particularité d'avoir comme chef une femme, Enedina Arellano Felix, tous les hommes étant soit en prison soit neutralisés. Il y a aussi le cartel des frères Beltran Leyva qui a comme *boss* Fausto Isidron Meza "El Chapo Isidro", les "Zetas" dont la direction est partagée entre Maxiley Barahona Nadales "El Contador" et Roman Ricardo Palomo Rincones "El Coyote", et enfin le cartel du Golfe qui, prudence oblige, n'a plus de leader officiellement reconnu (ce serait Homero Cardenas Guillen). Le nombre des victimes dues au crime organisé depuis 2006 est de 166 000 tués et 27 000 disparus.

Pour résumer le problème du Mexique : les cartels sont plus riches et mieux armés que les forces de sécurité. Le seul problème qui les ronge de l'intérieur, c'est qu'ils se battent entre eux pour conquérir ou conserver des territoires. C'est une constante au sein du crime organisé.

S'agit-il d'un fléau qui ronge le Mexique seul ? Quelles sont les autres nations touchées par le crime organisé aujourd'hui ?

Bien évidemment, ce fléau ne frappe pas que le Mexique. Les Organisations Criminelles Transnationales (OCT) profitent du fait que l'attention est actuellement focalisée sur la menace terroriste islamique radicale pour mener à bien leurs affaires d'autant qu'elles ne manquent pas de clients. A titre d'exemple, selon l'UNODOC, 246 millions de personnes dans le monde (une personne sur vingt âgées entre 15 et 64 ans) ont consommé de la drogue en 2013. 27 millions sont considérées comme des consommateurs réguliers. Si la cocaïne et l'héroïne tiennent toujours le haut du pavé,

elles sont concurrencées par les drogues de synthèse. Les pays producteurs sont respectivement l'Amérique Latine, l'Afghanistan et le triangle d'or en Extrême-Orient. Toutefois, on s'aperçoit qu'il y a une diversification de la production avec même le développement de chaînes locales. Par exemple, l'Afrique devient exportatrice de drogues de synthèse vers l'Extrême-Orient. Le Maroc est concurrencé pour le haschich par les pays d'Europe du Nord.

Les OCT sont extrêmement opportunistes et réactives. Tout marché qui peut rapporter gros les intéresse et la liste est longue. Aux trafics classiques d'armes et d'êtres humains qui connaissent une augmentation exponentielle en raison des zones de conflits qui perdurent, viennent s'ajouter ceux de la *high tech*, des espèces protégées, des matières premières, l'industrie des jeux, de la contrefaçon, etc.

Tous les pays de la planète sont touchés mais avec une petite nouveauté, les OCT traditionnelles telles les mafias italiennes, turques, nord-américaines, asiatiques, nigérianes ou issues des pays de l'Est sont désormais concurrencées par de nouveaux venus sur le marché du crime. Ces bandes sont particulièrement issues du continent africain (qui est devenu un véritable carrefour pour tous les trafics) et le Proche et Moyen-Orient. En effet, le temps où des OCT contrôlaient tout depuis les zones de production jusqu'aux zones de distribution - transit y compris - semble révolu si l'on excepte les mafias asiatiques et chinoises, en particulier les Triades. Il faut dire que ces dernières ont l'intelligence d'utiliser leur communauté expatriée et d'éviter, autant que possible, toute violence vis-à-vis des autochtones. En effet, ces dernières provoquent des réactions des forces de l'ordre préjudiciables aux "affaires".

Lien : <http://www.atlantico.fr/decryptage/enlevements-fosses-clandestines-et-chaarniers-pourquoi-narcos-mexicains-survivrnt-au-terrorisme-islamiste-alain-rodier-2794273.html>

Le suspect arrêté pour blanchiment d'argent: Rs 900000 en petites coupures dissimulées dans une table

Thomas Bryan Labonne, 25 ans, a comparu au tribunal de Rose-Hill, le mardi 26 juillet. Il a été provisoirement accusé de blanchiment d'argent, après la découverte de Rs 900 000 dissimulées dans une table à son domicile.

Thomas Bryan Labonne, 25 ans, est en cellule policière. Cet habitant de résidence Barkly a été arrêté, lundi après-midi, par l'Anti-Drug and Smuggling Unit (Adu) de Rose-Hill. Près de Rs 900 000 en petites coupures ont été retrouvées à son domicile. Les billets étaient dissimulés dans le compartiment caché d'une table. Pour l'heure, le suspect ne s'est pas encore expliqué sur la provenance de cette somme. Considéré par les limiers de l'Adu comme une pièce maîtresse dans le trafic de drogue dans la région de résidence Barkly, le suspect faisait l'objet d'une étroite surveillance. Lundi, vers 11 heures, l'inspecteur Doobaree et des hommes de l'Adu ont effectué une descente au domicile de Thomas Bryan Labonne, qui abrite une boutique. L'opération était supervisée par le chef inspecteur Ghoorun. Les limiers ont minutieusement fouillé la maison. L'exercice s'est avéré payant. Le poids d'un des tiroirs qu'ils vidaient les a intrigués. En y regardant de plus près, ils ont découvert un compartiment caché. Ils l'ont ouvert et ont trouvé quatre sacs en plastique. À l'intérieur de ces sacs : des liasses de billets de Rs 50, Rs 100, Rs 500 et Rs 1 000. Les enquêteurs ont aussi retrouvé des résidus sur les sacs. La police pense qu'il s'agit d'héroïne. Des prélèvements ont été effectués et sont en cours d'analyse au Forensic Science Laboratory. Thomas Bryan Labonne a, quant à lui, été conduit dans les

locaux de l'Adsu, à Rose-Hill. L'argent a été comptabilisé en sa présence. Le montant exact s'élève à Rs 898 725. Les enquêteurs soupçonnent cette somme de provenir de la vente de drogue. Le suspect a passé la nuit en cellule policière. Mardi, c'est sous forte escorte policière qu'il a comparu au tribunal de Rose-Hill. Il a été provisoirement inculpé de blanchiment d'argent. La police a objecté à sa remise en liberté sous caution. Il a retenu les services de Me Eassen Soopramanien, avocat. La version des faits du suspect n'a pas encore été enregistrée. L'an dernier, il s'est retrouvé devant la justice pour possession d'arme dangereuse ; il s'agissait d'une bombe lacrymogène. Ses proches, rencontrés à résidence Kennedy, n'ont pas voulu commenter cette affaire. 27 juillet 2016

Lien : <http://defimedia.info/le-suspect-arrete-pour-blanchiment-dargent-rs-900000-en-petites-coupures-dissimulees-dans-une-table>

L'escroc Gilbert Chikli révèle comment il a blanchi son argent

La Chine est-elle devenue le paradis des escrocs? Non, affirment les autorités chinoises.

Mais les révélations faites par Gilbert Chikli à Associated Press les mettent dans une situation délicate.

L'homme a raflé pendant deux ans en France des millions d'euros à une centaine d'entreprises dont la Banque Postale, le Crédit Lyonnais, les Galeries Lafayette ou Disneyland Paris.

La technique qu'il a mise au point -l'arnaque au président- consiste à appeler une entreprise en se faisant passer pour son dirigeant et à exiger un transfert de fonds à la fois exceptionnel et confidentiel.

Cette technique a fait de son auteur une icône qui a même inspiré les scénaristes de films. En France, Gilbert Chikli a été condamné par contumace à 7 ans de prison et à 1 million d'euros d'amende. Il vit actuellement en Israël, à l'abri, puisque l'État hébreu refuse de l'extrader.

90% de son butin a été blanchi en Chine

Selon la FBI, il aurait dérobé un total de 1,8 milliard de dollars dans plusieurs pays. Mais un mystère restait à résoudre.

Comment Gilbert Chikli a-t-il pu recycler cet argent sale? Ce dernier a expliqué sa méthode lors d'un entretien de quatre heures à Associated Press. Et s'il dit vrai, 90% de son butin a été blanchi en Chine et à Hong Kong grâce à ce qu'il appelle un "schéma d'import-export" passant par des canaux officiels et légaux.

Le principe consiste à acheter des marchandises (vêtements, or, matières premières...) en demandant au vendeur de gonfler la facture. Il donne pour exemple l'achat de 20 tonnes d'acier pour lesquelles il obtient un reçu pour 100 tonnes.

Une fois les marchandises revendues, les sommes récupérées sont transférées en Israël avec, en guise de justificatif, les factures chinoises. "Tout est propre", se vante Gilbert Chikli qui résume l'opération en indiquant que "la Chine est devenue une passerelle internationale universelle pour toutes sortes d'escroqueries".

Une méthode rapide, sûre et fiable

Gilbert Chikli n'est pas l'inventeur de cette méthode, qui d'un tour de passe-passe transforme de l'argent sale en argent propre. Selon des documents judiciaires des polices européenne et américaine auxquels Associated Press a eu accès, la Chine est devenue une blanchisserie financière internationale utilisée par "les gangs en

provenance d'Israël et d'Espagne ainsi que par les cartels de la drogue d'Afrique du Nord et d'Amérique latine".

Selon Global Financial Integrity, une association basée à Washington, la Chine est même l'un des plus grands exportateurs d'argent sale de la planète. Pour l'un de ses membres, John Cassara, un ancien agent de renseignements du département du Trésor des États-Unis, la technique de blanchiment est longtemps restée interne au pays, mais sert désormais à la délinquance internationale.

Et rien ne l'étonne dans les révélations de Gilbert Chikli: "Le monde entier sait que la Chine est une plaque tournante de blanchiment d'argent", affirme John Cassara.

Selon des documents d'Europol consultés par AP, la méthode Chikli est celle qu'utilisent "les commerçants chinois pour transférer des fonds vers la Chine". Toujours selon ces sources, c'est "la méthode la plus rapide, la plus sûre et la plus fiable".

Sollicités par AP, la Banque centrale et la police chinoises ont refusé de commenter ces déclarations. La seule réaction vient de Hong Lei, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, qui a démenti les affirmations de Gilbert Chikli. Pour Hong Lei, la Chine n'a jamais été et n'est pas un centre mondial de blanchiment de revenus illégaux.

Lien : <http://www1.alliancefr.com/actualites/lescroc-gilbert-chikli-revele-comment-il-a-blanchi-son-argent-6036871>